

TRANSPORTS A.COGNARD

557 Rue Clément Ader
BP 35
42153 RIORGES



COMPTES ANNUELS

SARL ALPHA COMPTA LYON EST
31 RUE ANTOINE ROYBET

69740 GENAS
04/72/19/23/30

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	227 728	203 858	23 870	24 386	515-	2.11-
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions	489 738	343 312	146 426	131 387	15 039	11.45
ACTIF CIRCULANT	Install. techniques, matériel et outillage indus.	275 659	215 192	60 467	70 646	10 179-	14.41-
	Autres immobilisations corporelles	1 586 504	557 556	1 028 948	803 817	225 131	28.01
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	61 096		61 096	61 096		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	46 082		46 082	45 420	663	1.46
	Total de l'actif immobilisé (III)	2 686 807	1 319 917	1 366 890	1 136 751	230 139	20.25
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.	84 219		84 219	114 828	30 609-	26.66-
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	1 775 968	92 798	1 683 170	1 494 560	188 609	12.62
	Autres créances	266 733		266 733	307 967	41 235-	13.39-
	Charges constatées d'avance	94 154		94 154	140 111	45 957-	32.80-
	Capital souscrit appelé, non versé						
ACTIF CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	661 264		661 264	616 383	44 881	7.28
	Total de l'actif circulant (IV)	2 882 337	92 798	2 789 539	2 673 849	115 689	4.33
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	5 569 144	1 412 715	4 156 428	3 810 600	345 829	9.08

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 280 000)	280 000		280 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	28 000		28 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	397 194		644 990		247 796	38.42
	Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		23 325		247 796		224 471	90.59
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total des capitaux propres (I)		681 868		705 194		23 325	3.31
AUTRES FONDS PROPRES							
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total autres fonds propres (I bis)							
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total des provisions (II)							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	866 809		712 221		154 588	21.71
	Emprunts et dettes financières diverses	1 784		1 069		716	66.96
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 411 462		1 466 241		54 780	3.74
	Dettes fiscales et sociales	1 089 350		895 512		193 838	21.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	105 155		30 364		74 792	246.32
	Produits constatés d'avance						
Total des dettes (III)		3 474 560		3 105 406		369 154	11.89
Ecarts de conversion passif (IV)							
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		4 156 428		3 810 600		345 829	9.08

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 868 590 2 639 387

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202512			Exercice N-131/12/202412		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	10 387 381	142 721	10 530 102	10 158 044		372 058	3.66
Montant net du chiffre d'affaires	10 387 381	142 721	10 530 102	10 158 044		372 058	3.66
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions			18 849			18 849	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			190	145 010		144 821	99.87
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			31 300			31 300	
Autres produits			69 533	3 932		65 602	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			10 649 974	10 306 986		342 988	3.33
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock			30 609	30 314		60 922	200.97
Autres achats et charges externes (1)			6 592 864	6 689 152		96 288	1.44
Impôts, taxes et versements assimilés			163 913	174 775		10 862	6.22
Salaires			2 675 499	2 641 776		33 724	1.28
Cotisations sociales			849 259	830 878		18 381	2.21
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			312 907	208 077		104 830	50.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			467	2 529		2 062	81.54
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			4 418			4 418	
Autres charges			17 861	15 197		2 664	17.53
Total des Charges d'exploitation (II)			10 647 798	10 532 071		115 726	1.10
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 177	225 086		227 262	100.97
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	14 719		9 353		5 366	57.37
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)	523				523	
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	15 242		9 353		5 889	62.96
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	40 744		29 913		10 831	36.21
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	40 744		29 913		10 831	36.21
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	25 502		20 560		4 942	24.04
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 325		245 645		222 320	90.50
Produits exceptionnels (VII)			31 000		31 000	100.00
Charges exceptionnelles (VIII)			33 151		33 151	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			2 151		2 151	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	10 665 216		10 347 339		317 877	3.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 688 541		10 595 135		93 406	0.88
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	23 325		247 796		224 471	90.59

(2) Dont produits concernant les entreprises liées14 7199 353

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations générales complémentaires	9

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Titres immobilisés	12
Créances immobilisées	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	13
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	14

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen	14
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	14
Honoraires des commissaires aux comptes	14

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	15
Informations en matière de crédit bail	15
Engagement en matière de pensions et retraites	15
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	16
Liste des filiales et participations	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 156 428.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 530 102.47 Euros et dégageant un déficit de 23 325.40- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Changement de méthode comptable avec la première application du règlement ANC n°2022-06 :

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'entreprise applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective .

Les principaux impacts significatifs :

Les principaux impacts significatifs du changement de réglementation comptable sur les postes de l'exercice 2025 concernent :

- les transferts de charges sociales : ils sont comptabilisés désormais en moins des charges sociales du personnel
- les cessions d'immobilisations : les cessions d'immobilisations ont généré un produit de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

cession de 31 300 € et une valeur nette comptable des actifs cédés de 4 418 €, comptabilisés en résultat d'exploitation, alors qu'ils étaient présentés en résultat exceptionnel sur les exercices antérieurs.

Informations générales complémentaires

Règle applicable pour l'arrêté des comptes au 31/12/25 :

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels.

La valeur actuelle de l'actif retenu est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	241 300		13 604
Installations générales agencements aménagements des constructions	467 268		43 370
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	342 848		21 246
Matériel de transport	1 142 009		461 414
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	131 159		7 167
TOTAL	2 083 284		533 197
Autres participations	61 096		
Prêts, autres immobilisations financières	45 420		5 163
TOTAL	106 515		5 163
TOTAL GENERAL	2 431 099		551 964

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		27 176	227 728	227 728
Installations générales agencements aménagements constr.		20 900	489 738	489 738
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		88 435	275 659	275 659
Matériel de transport		118 223	1 485 201	1 485 201
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		37 023	101 303	101 303
TOTAL		264 580	2 351 901	2 351 901
Autres participations			61 096	61 096
Prêts, autres immobilisations financières		4 500	46 082	46 082
TOTAL		4 500	107 178	107 178
TOTAL GENERAL		296 256	2 686 807	2 686 807

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		216 914	14 119	27 176	203 858
Installations générales agencements aménagements constr.		335 881	26 304	18 873	343 312
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		272 202	29 955	86 965	215 192
Matériel de transport		368 033	229 494	117 302	480 225
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		101 318	13 035	37 022	77 331
TOTAL		1 077 434	298 788	260 163	1 116 060
TOTAL GENERAL		1 294 349	312 907	287 338	1 319 917
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	14 119				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	26 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	29 955				
Matériel de transport	229 494				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 035				
TOTAL	298 788				
TOTAL GENERAL	312 907				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	92 521	467	190		92 798
TOTAL	92 521	467	190		92 798
TOTAL GENERAL	92 521	467	190		92 798
Dont dotations et reprises d'exploitation		467	190		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	46 082	0	46 082
Clients douteux ou litigieux	107 413	107 413	
Autres créances clients	1 668 555	1 668 555	
Personnel et comptes rattachés	5 662	5 662	
Taxe sur la valeur ajoutée	228 687	228 687	
Divers état et autres collectivités publiques	2 084	2 084	
Débiteurs divers	30 300	30 300	
Charges constatées d'avance	94 154	94 154	
TOTAL	2 182 936	2 136 854	46 082

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	866 809	260 839	605 970	
Emprunts et dettes financières divers	1 784	1 784		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 411 462	1 411 462		
Personnel et comptes rattachés	397 398	397 398		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	267 162	267 162		
Taxe sur la valeur ajoutée	380 782	380 782		
Autres impôts taxes et assimilés	44 007	44 007		
Groupe et associés	68 065	68 065		
Autres dettes	37 091	37 091		
TOTAL	3 474 560	2 868 590	605 970	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 790			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	246 202			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	40.0000	7 000			7 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	linéaire	5 ans
Matériels et outillages	linéaire	5 ans
Matériel de transport	linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 222
Autres créances	32 384
Total	36 605

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 784
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 615
Dettes fiscales et sociales	360 868
Autres dettes	37 091
Total	467 358

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	94 154
Total	94 154

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		61 096	
Créances clients et comptes rattachés	358	521	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		204 111	
Autres dettes		68 065	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	10
Employés	8
Ouvriers	53
Total	76

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	40 744	15 242
Dont entreprises liées		14 719

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10 023 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10 023 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	866 809
Total	866 809

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				466 700	466 700
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				272 067	272 067
- dotations de l'exercice				97 390	97 390
Total				369 457	369 457
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				280 028	280 028
- exercice				113 358	113 358
Total				393 386	393 386
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				75 194	75 194
- entre 1 et 5 ans				23 986	23 986
Total				99 180	99 180
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				1 560	1 560
- entre 1 et 5 ans				3 107	3 107
Total				4 667	4 667
Montant en charge sur l'exercice				113 358	113 358

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
TRANSPORTS P. FATTON	SA	1 798 300	VILLEURBANNE

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 17

[illegible]

A. COGNARD TRANSPORTS
Société anonyme au capital de 280.000 euros
Siège social : Zone Industrielle - 42153 Riorges
405 780 214 RCS ROANNE
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2026**

[...]

DEUXIEME RÉOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Assemblée Générale,

Connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration,

DECIDE d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à (23.325) euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	(23.325) €
-----------------------	------------

Autres réserves :	397.194 €
-------------------	-----------

Imputation de la perte de l'exercice sur le compte « Autres réserves » dont le montant est ainsi ramené à :	373.869 €
--	------------------

PREND ACTE du fait que, compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres de la Société demeure fixé à 681.868 euros.

[...]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

[...]

QUATRIEME RÉOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale,

DONNE tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

[...]

Le présent acte est signé électroniquement dans les conditions prévues par les articles 1366 et 1367 du Code civil, grâce à la plateforme YouSign (i) permettant la remise d'un exemplaire numérique de l'acte aux signataires et (ii) garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité et que la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Sylvain FATTON
Président du conseil d'administration

A. COGNARD TRANSPORTS
S.A. au capital de 280 000 €uros

557 Rue Clément Ader

42153 RIORGES

405 780 214 RCS ROANNE

S.A. A. COGNARD TRANSPORTS

Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Ce document contient 22 pages



Orial
Siège social
12 et 15 quai du Commerce
CP 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. +33 (0)4 78 43 45 55

Orial
167 rue Charles Germain
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. +33 (0)4 74 68 37 43

Orial Paris
11 bis passage Doisy
75017 Paris
Tél. +33 (0)1 79 97 80 40

Orial Provence
18 route d'Orange
84600 Valréas
Tél. +33 (0)4 90 35 05 97

www.orial.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGNARD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 12 juin 2026.

Pour SAS ORIAL

Commissaire aux Comptes

J.P BOUVARD

Fondé de Pouvoirs

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	227 728	203 858	23 870	24 386	515	2.11
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions	489 738	343 312	146 426	131 387	15 039	11.45
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	275 659	215 192	60 467	70 646	10 179	14.41
	Autres immobilisations corporelles	1 586 504	557 556	1 028 948	803 817	225 131	28.01
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
ACTIF CIRCULANT	Participations	61 096		61 096	61 096		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	46 082		46 082	45 420	663	1.46
	Total de l'actif immobilisé (III)	2 686 807	1 319 917	1 366 890	1 136 751	230 139	20.25
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.	84 219		84 219	114 828	30 609	26.66
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	1 775 968	92 798	1 683 170	1 494 560	188 609	12.62
	Autres créances	266 733		266 733	307 967	41 235	13.39
	Charges constatées d'avance	94 154		94 154	140 111	45 957	32.80
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	661 264		661 264	616 383	44 881	7.28
	Total de l'actif circulant (IV)	2 882 337	92 798	2 789 539	2 673 849	115 689	4.33
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	5 569 144	1 412 715	4 156 428	3 810 600	345 829	9.08

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 280 000)	280 000	280 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	28 000	28 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	397 194	644 990	247 796	38.42
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	23 325	247 796	224 471	90.59
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	681 868	705 194	23 325	3.31
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	866 809	712 221	154 588	21.71
	Emprunts et dettes financières diverses	1 784	1 069	716	66.96
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 411 462	1 466 241	54 780	3.74
	Dettes fiscales et sociales	1 089 350	895 512	193 838	21.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	105 155	30 364	74 792	246.32
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	3 474 560	3 105 406	369 154	11.89
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	4 156 428	3 810 600	345 829	9.08

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 868 590

2 639 387



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	10 387 381	142 721	10 530 102	10 158 044		372 058	3.66
Montant net du chiffre d'affaires	10 387 381	142 721	10 530 102	10 158 044		372 058	3.66
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions			18 849			18 849	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			190	145 010		144 821	99.87
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			31 300			31 300	
Autres produits			69 533	3 932		65 602	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			10 649 974	10 306 986		342 988	3.33
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock			30 609	30 314		60 922	200.97
Autres achats et charges externes (1)			6 592 864	6 689 152		96 288	1.44
Impôts, taxes et versements assimilés			163 913	174 775		10 862	6.22
Salaires			2 675 499	2 641 776		33 724	1.28
Cotisations sociales			849 259	830 878		18 381	2.21
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			312 907	208 077		104 830	50.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			467	2 529		2 062	81.54
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			4 418			4 418	
Autres charges			17 861	15 197		2 664	17.53
Total des Charges d'exploitation (II)			10 647 798	10 532 071		115 726	1.10
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 177	225 086		227 262	100.97
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

113 358 205 539



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation (2)	14 719	9 353	5 366	57.37
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	523		523	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	15 242	9 353	5 889	62.96
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	40 744	29 913	10 831	36.21
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	40 744	29 913	10 831	36.21
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	25 502	20 560	4 942	24.04
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 325	245 645	222 320	90.50
Produits exceptionnels (VII)		31 000	31 000	100.00
Charges exceptionnelles (VIII)		33 151	33 151	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		2 151	2 151	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	10 665 216	10 347 339	317 877	3.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 688 541	10 595 135	93 406	0.88
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	23 325	247 796	224 471	90.59

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

14 719 9 353



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations générales complémentaires	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Titres immobilisés	12
Créances immobilisées	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	13
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	14
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	14
Honoraires des commissaires aux comptes	14
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	15
Informations en matière de crédit bail	15
Engagement en matière de pensions et retraites	15
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	16
Liste des filiales et participations	17

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 156 428.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 530 102.47 Euros et dégageant un déficit de 23 325.40- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Changement de méthode comptable avec la première application du règlement ANC n°2022-06 :

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'entreprise applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective .

Les principaux impacts significatifs :

Les principaux impacts significatifs du changement de réglementation comptable sur les postes de l'exercice 2025 concernent :

- les transferts de charges sociales : ils sont comptabilisés désormais en moins des charges sociales du personnel
- les cessions d'immobilisations : les cessions d'immobilisations ont généré un produit de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

cession de 31 300 € et une valeur nette comptable des actifs cédés de 4 418 €, comptabilisés en résultat d'exploitation, alors qu'ils étaient présentés en résultat exceptionnel sur les exercices antérieurs.

Informations générales complémentaires

Règle applicable pour l'arrêté des comptes au 31/12/25 :

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels.

La valeur actuelle de l'actif retenu est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	241 300		13 604
Installations générales agencements aménagements des constructions	467 268		43 370
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	342 848		21 246
Matériel de transport	1 142 009		461 414
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	131 159		7 167
TOTAL	2 083 284		533 197
Autres participations	61 096		
Prêts, autres immobilisations financières	45 420		5 163
TOTAL	106 515		5 163
TOTAL GENERAL	2 431 099		551 964



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		27 176	227 728	227 728
Installations générales agencements aménagements constr.		20 900	489 738	489 738
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		88 435	275 659	275 659
Matériel de transport		118 223	1 485 201	1 485 201
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		37 023	101 303	101 303
TOTAL		264 580	2 351 901	2 351 901
Autres participations			61 096	61 096
Prêts, autres immobilisations financières		4 500	46 082	46 082
TOTAL		4 500	107 178	107 178
TOTAL GENERAL		296 256	2 686 807	2 686 807

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		216 914	14 119	27 176	203 858
Installations générales agencements aménagements constr.		335 881	26 304	18 873	343 312
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		272 202	29 955	86 965	215 192
Matériel de transport		368 033	229 494	117 302	480 225
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		101 318	13 035	37 022	77 331
TOTAL		1 077 434	298 788	260 163	1 116 060
TOTAL GENERAL		1 294 349	312 907	287 338	1 319 917
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	14 119				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	26 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	29 955				
Matériel de transport	229 494				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 035				
TOTAL	298 788				
TOTAL GENERAL	312 907				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	92 521	467	190		92 798
TOTAL	92 521	467	190		92 798
TOTAL GENERAL	92 521	467	190		92 798
Dont dotations et reprises d'exploitation		467	190		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	46 082	0	46 082
Clients douteux ou litigieux	107 413	107 413	
Autres créances clients	1 668 555	1 668 555	
Personnel et comptes rattachés	5 662	5 662	
Taxe sur la valeur ajoutée	228 687	228 687	
Divers état et autres collectivités publiques	2 084	2 084	
Débiteurs divers	30 300	30 300	
Charges constatées d'avance	94 154	94 154	
TOTAL	2 182 936	2 136 854	46 082

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	866 809	260 839	605 970	
Emprunts et dettes financières divers	1 784	1 784		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 411 462	1 411 462		
Personnel et comptes rattachés	397 398	397 398		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	267 162	267 162		
Taxe sur la valeur ajoutée	380 782	380 782		
Autres impôts taxes et assimilés	44 007	44 007		
Groupe et associés	68 065	68 065		
Autres dettes	37 091	37 091		
TOTAL	3 474 560	2 868 590	605 970	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 790			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	246 202			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	40.0000	7 000			7 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	linéaire	5 ans
Matériels et outillages	linéaire	5 ans
Matériel de transport	linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 222
Autres créances	32 384
Total	36 605

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 784
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 615
Dettes fiscales et sociales	360 868
Autres dettes	37 091
Total	467 358

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	94 154
Total	94 154



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		61 096	
Créances clients et comptes rattachés	358	521	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		204 111	
Autres dettes		68 065	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	10
Employés	8
Ouvriers	53
Total	76

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	40 744	15 242
Dont entreprises liées		14 719

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10 023 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10 023 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	866 809
Total	866 809

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				466 700	466 700
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				272 067	272 067
- dotations de l'exercice				97 390	97 390
Total				369 457	369 457
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				280 028	280 028
- exercice				113 358	113 358
Total				393 386	393 386
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				75 194	75 194
- entre 1 et 5 ans				23 986	23 986
Total				99 180	99 180
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				1 560	1 560
- entre 1 et 5 ans				3 107	3 107
Total				4 667	4 667
Montant en charge sur l'exercice				113 358	113 358

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
TRANSPORTS P. FATTON	SA	1 798 300	VILLEURBANNE



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

TRANSPORTS A. COGNARD
42153 RIORGES

Page : 17

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL PARCEL BY PEOPLE	8 000	39 572	55.00	4 400	4 400			207 000	14 247		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											